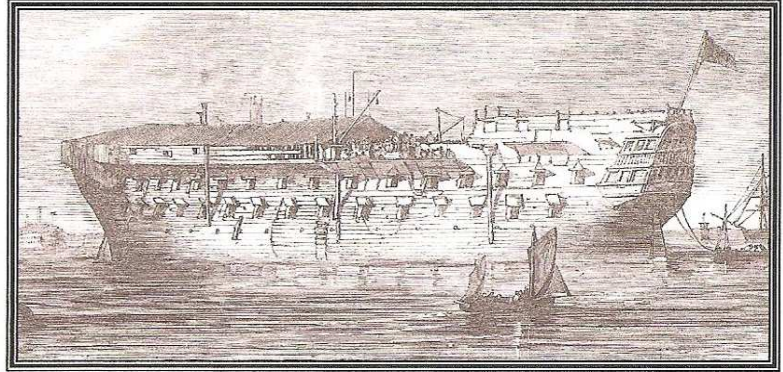


**LA DETENTION À BORD  
DES PONTONS PRISONS**

**LETTRES DE DETENUS**



Un ponton est une prison flottante de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et du début du XIX<sup>e</sup> siècle. Servaient de pontons : des navires de guerre désarmés — c'est-à-dire, dans le langage maritime, démunis de moyens de navigation, ce qui dans ce cas allait jusqu'à la suppression des mâts. Ils étaient ancrés à proximité des côtes. On y entassait les prisonniers en grand nombre, l'avantage étant évidemment qu'un personnel réduit suffisait à surveiller les prisonniers.

**PONTON LA SEMILLANTE à LORIENT**

*Lorient - 1<sup>er</sup> Octobre 1848.  
à bord de la Sémillante*

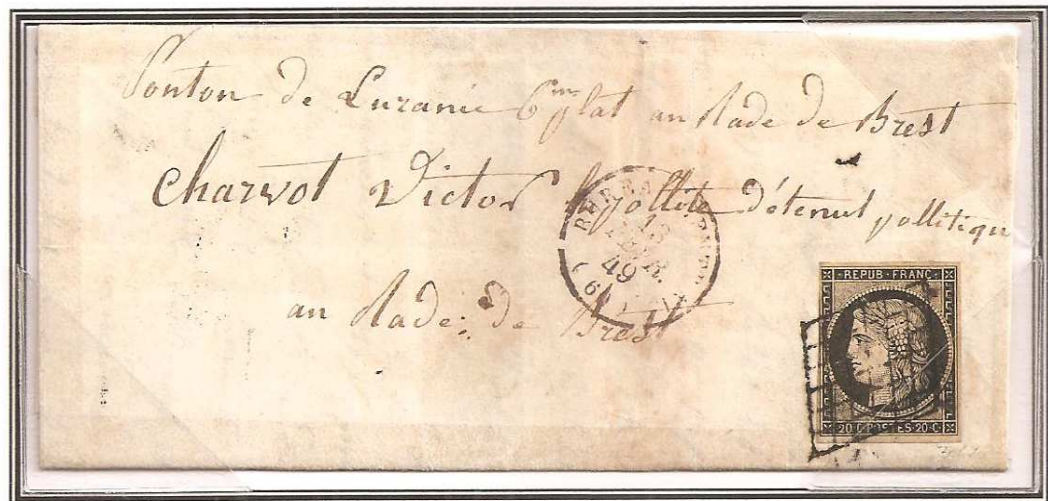
(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu à bord de la Sémillante en rade de Lorient, datée du 1<sup>er</sup> Octobre 1848, la lettre a été acheminée par l'administration pénitentiaire jusqu'à Paris, timbre à date de Paris plus timbre de port dû à 15 centimes, tarif du 24 Avril 1806 lettre de Paris pour Paris jusqu'à 15 grammes à 15 centimes.

LA DETENTION À BORD  
DES PONTONS PRISONS

Lettre adressée à un détenu sur le ponton l'Uranie dans la rade de Brest, datée du **25 Janvier 1849**, timbre à date de Paris type 15, tarif du 1<sup>er</sup> Janvier 1849 lettre jusqu'à 7,5 grammes à 20 centimes, taxe 2 décimes annulée et remplacée par timbre type Cérés à 20 centimes annulation grille.



Lettre adressée à un détenu sur le ponton l'Uranie dans la rade de Brest, datée du **13 Février 1849**, timbre à date de Paris type 15, tarif du 1<sup>er</sup> Janvier 1849 lettre jusqu'à 7,5 grammes à 20 centimes, timbre type Cérés à 20 centimes annulation grille.